

### Compte-rendu CA du 11 octobre 2017

Présents : Frédéric Pichard FPI, Laurence Evieux LEV, Johanna Ladan JLA, Frédéric Dubien FDU, Julien Burgos JBU, Christophe Hyvernats CHY, Sylvain Nalet SNA, Camille Marchalot CMA, Amandine Miller AMI, Laurent Guillaud LGU et Antoine Charbonnet ACH.

Invités : David Bredy DBR (Chatillon), Baptiste Courtois BCO (Beynost)

Excusés : Olivier Morier (Bellegarde, membre CA), Yves Marron (Saint-Genis), Jérôme Ruestch (Ambérieu en Bugey)

#### Ordre du jour

- 1) Mot du président
- 2) Points de la commission vie sportive
- 3) Points de la commission jeune
- 4) Développement : quel fonctionnement pour la saison prochaine
- 5) Questions diverses/Remarques

Début de la réunion à 20h00.

#### **1°) Mot du président**

Pour cette première réunion, FPI demande à chaque représentant de club de faire le point sur leur début de saison respectif.

Il commence par le comité en disant qu'il y a eu une réunion téléphonique (04/10) pour le Dialogue de gestion entre la ligue et l'instance départementale (LGU, ACH et FPI étaient présents) pour parler du soutien financier en fonction des projets mis en place par le Codep (projets possibles sur l'élite jeune, le sport santé, le développement durable et la structuration de la pratique)

La ligue AURA ne soutient le secteur « jeune » que si le comité possède des joueurs dans les meilleurs régionaux et repérés par la région, ce soutien financier s'élève à 1000 € par enfant. L'Ain n'en possédant pas, la ligue n'aide pas le comité pour ses actions envers les jeunes.

Oyonnax : JBU souligne une baisse du nombre de jeunes. Malgré une augmentation du nombre d'adultes, il y a une perte de 10/12 licences ce début de saison. Ce sera moins confortable financièrement.

Beynost : BCO : il y aura plus de licenciés cette saison car nouveau créneau le mardi soir. Et plus d'enfants car quelques cadets/juniors ont vu leur entraînement se décaler pour laisser de la place aux plus jeunes.

Villars : FDU et CMA : Augmentation de l'effectif global, notamment chez les jeunes (« on est au taquet : 40 jeunes sur 7 terrains avec 6 bénévoles ») mais problématique de créneaux : + de créneaux cette saison mais ils sont en fin d'après-midi (17h30), ce qui pose des problèmes d'encadrement à cette heure par des bénévoles. Une réunion est souhaitée par le club avec la mairie et les autres associations utilisatrices en janvier 2018.

Châtillon : DBR : stabilisation des effectifs et augmentation de la capacité d'accueil avec 7 terrains tracés au lieu de 4 avant dans l'une des deux salles. Achat de 7 paires de poteaux en prévision.

DBR se fait le porte-parole de Dylan Hyvernats, en formation DE. Il doit mettre en place un cycle d'animation sur 3 mois pour un public "loisir". Cette action devra être certifiée pour valider l'un des modules de sa formation qui se termine dans 8 mois.

CMA répond qu'il est possible de faire cela au sein de l'entente qui s'est créée entre les clubs de Châtillon, Villars, Trévoux et Montmerle, d'autant plus qu'un créneau est disponible le samedi matin de 9h à 10h30 à Châtillon.

Trévoux : AMI : nouveau sol dans l'un des deux gymnases, explosion du nombre de jeunes (beaucoup de demandes)

Montmerle : CHY : stabilisation des effectifs, manque de créneaux et 15 minibads poussins qui méritent que les entraîneurs du comité s'y intéressent de plus près, pour venir en aide aux bénévoles du club. Sollicitation de LGU pour un entraînement plus spécifique.

Bourg-Ceyzériat : FPI : plein de jeunes loisirs (encore plus que les années précédentes), notamment certains de Mézériat et Treffort dont les sections jeunes de ses associations non affiliées à la FFBAD ont été arrêtées à la fin juin 2017. Pas de récupération des créneaux de l'ASPTT (association qui s'est désaffiliée en fin de saison 2016/2017) car demande trop tardive à la Mairie de Bourg de la part du club.

## 2°) Points de la commission Vie Sportive

### CDA 2018

1ère phase le 21 janvier 2018 en Simples : organisée par le Comité, Châtillon et Bourg proposent leurs gymnases. Le CA choisit Bourg car la baie vitrée du gymnase de Châtillon pose un problème de visibilité (nouvelle orientation des terrains de badminton) et il est compliqué de bâcher toute la hauteur de la baie.

Les membres du CA se relayeront pour la tenue de la table de marque.

Organisation sportive : Antoine et Laurent.

Tenue buvette : FPI, LEV, CMA, AMI, SN.

Courses buvette : FPI, LEV, SN.

2ème phase les 23 et 24 juin 2018 en Doubles et Jeunes : les 3 candidats sont Beynost, Châtillon et Trévoux. Le principe est de privilégier les nouveaux organisateurs. Le CA vote pour Trévoux, déjà candidate l'année dernière, le nouveau sol du gymnase permettant l'accueil de cette compétition cette année. Le club gère la buvette, le Codep la partie sportive (inscriptions, tableaux, JA).

Pour l'organisation des CDA des 2 dernières années de l'Olympiade, il sera fait un appel à candidature lors de la prochaine AGO du comité.

### 3°) Points de la commission Jeune

- Réflexions d'ACH sur la place du public cadets/juniors dans les clubs.

Chaque club a sa formule, l'idée principale restant qu'ils doivent être prêts à jouer contre des adultes quand on leur demande de jouer sur ces créneaux-là. Sinon on risque de les perdre.

Les moyens à mettre en œuvre sont la participation aux interclubs et à quelques compétitions adultes en groupe. De plus, la procédure d'inscription doit être facile pour eux (elle était facile aussi quand ils étaient jeunes).

FPI souligne que la migration des jeunes vers les créneaux adultes est plus facile en groupe.

JLA : Cela dépend aussi des disponibilités des parents et des enfants (horaires de travail et d'école).

Le Comité du Rhône a également eu cette réflexion qui a abouti au choix de faire jouer les juniors avec les cadets en TDJ à partir de cette saison.

- Quelle politique sportive pour quels objectifs et quels résultats ? (LGU)

Laurent s'interroge sur les actions du comité (et donc des salariés) depuis une dizaine d'années concernant les jeunes. Aujourd'hui, la ligue finance les actions axées sur les jeunes de haut niveau : le PJD (Projet Jeunes Détectés), dans lequel aucun joueur de l'Ain n'est présent. L'écart de creuse donc entre le niveau des jeunes de l'Ain et le niveau de l'Elite régionale depuis de nombreuses années. CHY fait remarquer qu'il se serait creusé plus vite sans toutes ses actions mises en place.

Mais LGU se demande pourquoi continuer à faire tout ça (en complément de l'encadrement des clubs) si la ligue ne soutient pas le comité dans ce secteur. Les clubs de l'Ain ne sont pas assez structurés pour que les salariés du comité influent sur le niveau sportif de quelques gamins (comme la ligue le souhaite dans son projet de haut niveau).

Tant qu'un club n'aura pas décidé de construire un projet d'emploi à temps plein, l'Ain ne pourra pas rentrer dans le projet jeune de la ligue vers le Haut-Niveau, et les joueurs resteront aux portes du top 15 régional dans leur catégorie. Aujourd'hui, les jeunes (poussins/benjamins) du PJD bénéficient de 4 entraînements par semaine, au moins en partie avec des entraîneurs DE, et des séances individuelles, ce qu'aucun de nos clubs ne peut proposer actuellement à leurs meilleurs jeunes.

AMI : Quel club est capable d'employer à temps plein aujourd'hui ?

LGU : les clubs qui ont entre 150 et 200 licenciés peuvent commencer à l'envisager, mais avec quelques heures à ventiler à l'extérieur du club : le comité ou la ligue peuvent prendre un % (stages, accompagnement compétitions).

Un club serait donc l'employeur principal mais ne paierait pas le salaire complet de l'entraîneur (entre 10 et 30% serait payé par une ou plusieurs autres structures).

#### 4°) Développement : quel fonctionnement pour la saison prochaine ?

JBU propose de parler de ça dans les détails en petit comité (sur les projets sportifs, de développement et les missions/fiches de postes).

ACH propose donc juste un échéancier de prises de décisions :

- Remplacement de Laurent ou pas ? A décider avant la fin 2017
- Quelles missions et quelle(s) fiche(s) de poste pour le ou les salariés ? (mars 2018)
- Quelles tâches à déléguer aux élus bénévoles du comité ? (mars 2018)

FPI propose à LGU et ACH de mettre à plat leurs missions (sous la forme de fiche de poste) à détailler par ordre d'importance pour ensuite organiser une rencontre individuelle (entretien) avec chaque salarié (+ 2 ou 3 élus) afin d'en discuter en petit comité.

LGU : la question qu'il faut se poser n'est pas de savoir s'il faut 1 ou 2 salariés mais plutôt dans quelle politique sportive le comité doit s'engager et avec quelles missions à confier à un salarié.

DBR : le poste de LGU est-il difficilement remplaçable ? LGU : « Non, il y a des candidats c'est sûr, mais ils seront attirés par le projet sportif de la structure. Plus le projet sera intéressant, plus il y aura de choix. »

Prochaines dates à retenir :

- Séminaire des dirigeants élus au comité le samedi 2 décembre 2017 de 9h à 13h à Bourg-en-Bresse (sans la présence des salariés) pour discuter de la politique générale que le comité veut mener.
- Conseil d'administration n°2 de la saison le mercredi 13 décembre 2017 à 19h30 à Bourg-en-Bresse (salariés et élus).

JBU souhaite recevoir le power point (ou bien un ordre du jour plus détaillé) en amont de la réunion pour réfléchir un peu aux thèmes à aborder.

#### 5°) Questions / infos diverses

- LEV voudrait que le CA clarifie les modalités de remboursement des frais de déplacement pour :

1. Olivier MORIER qui est maintenant employé par le Comité sur les temps d'encadrement des Stages Jeunes → Est-ce que ses frais de déplacement sur les stages (qui se font à Bourg) sont désormais à sa charge ? Ce qui est le cas lorsqu'il se déplace pour les entraînements à Oyonnax et St Genis.

JLA vérifie sur la convention signée avec Ain Profession Sport s'il est mentionné le lieu de travail d'Olivier pour chacune de ses missions pour solutionner le problème.

2. les bénévoles qui encadrent les jeunes sur les TRJ, TIDJ → Sur la feuille de remboursement il est mentionné que le Comité rembourse en + des kilomètres, 0,10 €/Km par personne transportée. LEV pose la question de savoir si cela concerne seulement les adultes transportés (pour encourager le covoiturage), ou si cela concerne également les jeunes transportés ?

Il est décidé par le CA que ce remboursement supplémentaire est appliqué pour les 2 cas précités, ceci pour favoriser les déplacements "écoresponsables".

- ACH souhaite postuler à la formation au DES (orientation haut niveau) qui démarre en septembre 2018. La formation dure 13 mois, dont 5 jours / mois à l'Insep, et des stages pratiques en pôle, ou avec l'équipe France espoirs (compétitions, stages de préparation).

- Baptiste Courtois (Beynost) en 3ème année de licence mention entraînement sportif effectuera son stage dans son club, avec Antoine pour tuteur. Son objectif est de faire progresser un groupe de joueurs compétiteurs sur la saison en suivant des cycles d'entraînements en lien avec les référentiels fédéraux (Orientations Techniques de Haut-Niveau). C'est un service en plus qui n'existait pas au club de Beynost les années précédentes.

Fin de la réunion à 22h30.

Fait le 11 octobre 2017 à Bourg en Bresse.

Président



Frédéric Pichard

Secrétaire



Sylvain Nalet